

Initiatives ministérielles

projet de loi omnibus qui en même temps traiterait des problèmes qui devraient justement être réglés dans le Port de Montréal et dans le Port de Québec, et en même temps, il pourrait démontrer à la population qu'on est en train de nettoyer notre ministère des transports ici au Parlement.

[Traduction]

M. Belsher: Tenez-vous en au projet de loi!

M. Lewis: Ce n'est absolument pas pertinent.

Mme Copps: Monsieur le Président, je parle d'un projet de loi qui traite des ports et havres du Canada. Je regrette que les députés ne voient pas la pertinence d'une résolution unanime de la municipalité de Hamilton, mais cette question, monsieur le Président, concerne manifestement la politique globale du gouvernement à l'endroit des ports et des havres.

En tant que députée de la région de Hamilton, j'ai parfaitement le droit de soulever des questions pertinentes à la Chambre et de demander au ministre des Transports pourquoi il n'a pas élargi le cadre du projet de loi C-82 dont la Chambre est actuellement saisie. C'est très pertinent, et je crois, monsieur le Président, que si vous examinez tous les...

M. Lewis: Ce n'est absolument pas pertinent.

Mme Copps: Monsieur le Président, le ministre des Transports n'a pas le courage de se lever pour présenter ses observations. Je lui demanderais de se lever et de dire quelques mots au sujet de cette affaire. Je veux savoir pourquoi...

M. Lewis: La députée veut que cela figure au compte rendu. L'intervention de la députée n'est absolument pas pertinente et elle figure donc au compte rendu.

Mme Copps: Le député continue de crier à partir de sa place qu'il n'a pas l'intention de modifier le mandat de la commission portuaire, comme le demande à l'unanimité le conseil municipal de Hamilton. Il refuse de dire pourquoi le premier ministre ne s'est même pas donné la peine de répondre à une résolution unanime du conseil municipal, comme il refuse de dire au peuple canadien...

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette d'interrompre la députée de Hamilton et je comprends tout l'effort qu'elle met pour parler de sa circonscription de Hamilton-Est, mais je dois attirer l'attention sur la pertinence du débat qui est sur les ports de Québec et de

Montréal. On pourrait évoquer la possibilité que ce projet de loi traite d'autres ports partout au Canada.

Alors, je demande la collaboration de la députée de Hamilton-Est.

Mme Copps: Monsieur le Président, avec tout le respect que j'ai pour vous, je veux simplement vous dire que lorsqu'on parle des ports, on a le droit comme intervenant dans le débat de parler sur les ports. Le projet de loi tel quel touche à certains ports, y compris ceux de Montréal et de Québec, mais je ne me vois pas d'aucune façon forcée de restreindre mes commentaires sur ces deux ports. Il y a des problèmes dans tous les ports. Vous avez entendu mon collègue néo-démocrate qui parlait tout à l'heure des problèmes de conflits d'intérêt qui ont déjà été soulevés au sujet du Port de Montréal. Moi je note que ce n'est pas seulement un problème qui touche Montréal, c'est un problème qui touche au coeur de notre système de la Commission des ports nationaux, tel qu'on l'a vu très clairement, ici à la Chambre, depuis le mois dernier et tel que le gouvernement municipal de Hamilton exige une réponse du gouvernement. Alors, s'il y a d'autres projets de loi émanant du ministre des Transports qui traitent des ports, je serais bien intéressée à participer à ce débat.

• (1810)

J'ai vu l'ordre du jour et je ne vois aucun autre instrument visant à élargir la politique du ministre des Transports relative aux ports. Je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit de toucher aux problèmes qui ne sont pas uniques au port de Hamilton mais qui touchent aussi aux conflits d'intérêts potentiels à Montréal, à Québec et à Toronto et dans tout autre domaine où on crée une commission qui accorde certains droits à certains individus qui sont normalement ou généralement des amis du gouvernement. Je trouve donc que la preuve de la pertinence y est fortement démontrée.

Je vais juste terminer, monsieur le Président, en vous disant que, suite à la résolution adoptée unanimement par le conseil municipal de Hamilton, j'ai moi-même envoyé une lettre, en date du 19 octobre, dans laquelle je demandais justement une réponse du premier ministre dans les plus brefs délais possibles.

[Traduction]

J'ai demandé qu'on donne suite à la résolution unanime du conseil municipal de Hamilton. J'ai écrit au premier ministre, le 19 octobre, pour lui demander de répondre promptement aux préoccupations légitimes des gens